

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2019

Etaient présents : Christian LARRAUFIE : Maire

Cécile MOULENE, Florence TAURAN, Fabrice CAZARD-CASTAGNE, Bernard COUNORD, Roger CROUZAT, Denis JAMMES et Sébastien GENOT

Absents : Agnès RAUX et Aloysius ENGELS

Secrétaire de séance : Cécile MOULENE

Le Conseil :

à l'unanimité adopte une décision modificative n° 2 au budget communal 2019 pour ajustements de crédits

à l'unanimité confirme le prix de vente du « presbytère » à 55 207 € net vendeur et autorise le maire à signer tous documents se rapportant à cette vente.

à l'unanimité, adopte le rapport définitif 2019 de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées à Cauvaldor

à l'unanimité, autorise le Maire à signer la nouvelle convention internet avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Lot pour la dématérialisation des actes et les signatures électroniques